

M'hamed Oualdi, *Un esclave entre deux empires. Une histoire transimpériale du Maghreb*, Paris, Seuil, 2023, 272 p.

Nessim Znaïen

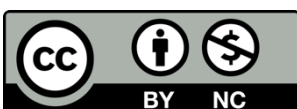
Mise en ligne : septembre 2024

DOI : <https://doi.org/10.51185/journals/rhca.2024.cr14>

L'ouvrage de M'hamed Oualdi, Professeur en histoire du Maghreb à Sciences Po Paris, revient sur la biographie d'un général de l'Empire ottoman, ancien esclave et notable de la Tunisie du XIX^e siècle, le général Husayn (1828-1887). C'est une traduction du livre *A Slave Between Empires: A Transimperial History of North Africa*, paru aux presses universitaires de Columbia en 2020, et qui a été récompensé aux États-Unis par des prix des prestigieuses *Middle East Studies Association* (MESA) et *French Colonial Historical Society*. Cette publication s'inscrit également dans un projet plus vaste d'étude de la fin de l'esclavage au Maghreb, développé au sein de l'ERC *Slave voices*, entre 2019 et 2024.

Il s'agit d'un ouvrage à plusieurs strates et plusieurs échelles d'analyse. La première est celle de la biographie d'un homme, le général Husayn développé à travers six chapitres, divisés en deux temps : les chapitres traitant de la vie de Husayn (1 à 3) et ceux traitant des conflits autour de sa succession (3 à 6). Le livre présente d'abord les grandes lignes de la vie de Husayn, esclave provenant du Caucase, qui suit une éducation et une formation poussée à Tunis, parle plusieurs langues et maîtrise le droit, voyage en Europe et passe la dernière décennie de sa vie à Florence, en Italie (chapitre 1). Le patrimoine, notamment foncier, de Husayn est ensuite abordé, dans le contexte de la montée en puissance des appétits européens sur la Tunisie (chapitre 2). On y perçoit les capacités juridiques de Husayn et ses stratégies pour protéger ses terres et son patrimoine financier jusqu'à sa mort. Ce thème des stratégies juridiques développées par le général est ensuite repris dans une réflexion sur son implication dans le règlement de la succession de deux autres notables tunisiens exilés en Europe à partir des années 1850 : le général Mahmud Ibn 'Ayyad et le financier Nessim Scenama. Husayn représente l'État tunisien dans les procès en Europe réglant les litiges de la succession des deux dignitaires (chapitre 3). L'ouvrage revient par la suite à la personne même de Husayn en évoquant les conflits diplomatiques autour de sa succession dans les années qui suivent son décès. Les relations entre la France, l'Empire ottoman voire l'Italie sont ainsi développées autour de ce cas concret (chapitre 4). Le chapitre suivant quitte les échelles nationale et impériale et s'intéresse aux intérêts de différentes familles et groupes impliqués dans la succession de Husayn : le gouverneur de la province de Tunis, les membres de la famille ou encore son ancien serviteur réclament tout ou partie de la succession, ce qui renvoie aux différents réseaux du général et à leurs répertoires d'action. Les souverains tunisiens, les mères (européennes) des filles de Husayn ou encore son serviteur juif algérien déploient des stratégies qui dépassent le cadre colonial européen (chapitre 5). La fin du livre se concentre sur la résolution de cette succession à travers l'étude d'un de ses bénéficiaires : la famille du savant musulman tunisien Salim Bu Hajib, dont l'influence politique est accrue par le règlement de ces litiges.

Cette première lecture permet de rendre compte de la situation particulière de certains esclaves dans l'Empire ottoman. Les esclaves peuvent occuper des positions de pouvoir très importantes, à Istanbul comme à



Tunis. Pour un gouvernant, nommer un esclave premier ministre ou lui faire épouser une femme de la famille, c'est l'assurance de pouvoir maîtriser un homme structurellement affaibli par son statut juridique et son absence de liens familiaux. Husayn n'a pas de contact avec sa famille sur la côte circassienne dont il a été arraché enfant. Son éducation et sa carrière politique brillantes s'expliquent d'abord par son statut. Dans la marge et la vulnérabilité se situe donc un espace politique.

Le sujet étudié, la biographie de ce général, ne doit pas être séparé d'une deuxième lecture, occasion pour l'auteur d'aborder une échelle d'analyse plus grande et de développer une vision plus générale de l'histoire contemporaine de la région. Il s'agit de revendiquer et d'illustrer une idée forte, répétée régulièrement dans l'ouvrage, et notamment au sein de l'introduction d'une vingtaine de pages : l'histoire contemporaine du Maghreb ne saurait être résumée par l'affrontement entre une puissance française et un Maghreb colonisé. Par voie de conséquence, les frontières entre « pré-colonial » et « colonial » doivent être rediscutées et la rupture de 1881 (le traité du Bardo établissant le Protectorat français) relativisé dans l'histoire contemporaine de la Tunisie. Pour sortir d'une histoire franco-centrée du Maghreb contemporain, il est primordial de varier les sources et accéder à des archives qui ne sont pas produites par l'administration coloniale française. Pour cela, il convient de lutter contre une idée préconçue véhiculée par plusieurs chercheuses et chercheurs américains ou européens, celle d'une faiblesse du nombre de sources locales et produites par les sociétés maghrébines. L'auteur insiste notamment sur la forte présence de sources en langue arabe, judéo-arabe ou en turc ottoman dans les champs juridiques et religieux. Se départir de la documentation coloniale française est donc tout à la fois scientifiquement souhaitable et techniquement possible.

Au-delà d'une simple biographie, l'ouvrage se conçoit donc comme un manifeste pour une histoire trans-impériale de la Tunisie. Cette vision défend de manière plus concrètes plusieurs idées pour contribuer à influencer la littérature scientifique sur le Maghreb et la Tunisie contemporaine. La première idée est de rappeler la continuité de la présence ottomane, voire italienne au Maghreb et en Tunisie, durant tout le XIX^e siècle, y compris après la colonisation officielle du pays par la France en 1881. Le récit consistant à présenter la Tunisie ottomane comme indépendante de l'influence d'Istanbul est d'abord construit à posteriori par les élites françaises et repris par les nationalistes tunisiens à l'indépendance. Les projets de domination du pays par l'Empire continuent durant le siècle, et les autorités à Istanbul continuent de considérer comme leurs, les sujets algériens ou tunisiens qui naviguent en Méditerranée au XIX^e et au XX^e siècle. Inversement, des Maghrébins peuvent reconnaître une légitimité aux autorités ottomanes et vouloir être sujets de l'Empire. Dans le même ordre d'idée, la continuité de l'influence italienne est également rappelée. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une idée nouvelle. Celle-ci était bien connue depuis au moins les travaux de Julia Clancy-Smith, Juliette Bessis ou plus récemment Gabriele Montalbano et Hugo Vermeren¹, qui avaient travaillé sur les communautés italiennes présentes au Maghreb au XIX^e siècle. Mais l'ouvrage vient aborder cette question sous un angle plutôt nouveau, en insistant sur la présence de notables tunisiens en Italie dans les années 1880, dont Husayn fait partie, et sur ce que cette migration dit des intérêts italiens encore présents au sud de la Méditerranée.

La deuxième idée est de montrer l'autonomie politique des acteurs maghrébins en temps d'impérialisme européen. Cette autonomie peut se refléter à travers les débats locaux sur certains sujets, comme l'abolition de l'esclavage ou les catégories de nationalités, pour lesquels il ne faut pas surestimer la part d'intervention des élites européennes. L'autonomie et la conscience politique des acteurs maghrébins se reflète également dans leur capacité à jouer des statuts et des instruments juridiques européens, pour lutter contre les dépossessions, résister et jouer leurs intérêts². Husayn et d'autres multiplient les plaintes devant des tribunaux ou des autorités diplomatiques dans l'objectif de retarder des décisions ou les enterrer. Il s'agit de résistances de « faible intensité », moins médiatisées ou connues que les révoltes ouvertes contre l'autorité mais qui peuvent être particulièrement efficaces. L'ouvrage va dans le sens d'une littérature scientifique qui insiste, dans le sillage de Laure Blévis, Mary Lewis ou encore Didier

¹ Clancy-Smith Julia (2012), *Mediterraneans. North Africa and Europe in an Age of Migration. 1800-1900*, Berkeley, University of California Press. Bessis Juliette (2000), *La Méditerranée fasciste : la Tunisie mussolinienne et la Tunisie*, Paris, Karthala. Montalbano Gabriele (2023), *Les Italiens de Tunisie. La construction d'une communauté entre migrations, colonisations et colonialismes (1896-1918)*, Rome, Ecole française de Rome. Vermeren Hugo (2017), *Les Italiens à Bone (1865-1940). Migrations méditerranéennes et colonisation de peuplement en Algérie*, Rome, Ecole française de Rome.

² Voir par ailleurs, Moreau Odile & Schaar Stuart (2016), *Subversive and Mavericks in the Muslim Mediterranean*, Austin, Texas University Press.

Guignard³ sur ces actions, notamment juridiques, des individus dans l'asymétrie des pouvoirs, et sur l'écart entre les projets législatifs ou fonciers des États coloniaux et les applications concrètes sur le terrain.

La troisième idée est d'insister sur l'importance de la famille et du lignage pour comprendre les champs d'action et les logiques politiques dans le Maghreb contemporain, notamment pour la Tunisie. Cette historiographie est effectivement bien développée pour le cas de la Tunisie ottomane, notamment par des historiens tunisiens, comme Leïla Blili ou Sadok Boubaker⁴. Cette réalité est moins étudiée pour la période coloniale ou plus contemporaine, ce qui peut sembler curieux, quand on songe au poids des grandes familles tunisiennes, les *beldi*, dans la haute administration, la vie culturelle ou économique de la Tunisie des dernières années. En privilégiant l'échelle locale et familiale on comprend mieux les enjeux fonciers et les mutations des droits juridiques autour des propriétés au XIX^e et au XX^e siècle qu'il serait réducteur d'attribuer aux seuls effets de la mise en place du Protectorat à la fin du siècle. Parmi ces notables tunisiens, dont l'étude des réseaux familiaux ou du patrimoine financier et foncier est enrichissante, figurent les souverains, les Beys. Ceux-ci ne sont pas des marionnettes politiques utilisées par des administrateurs français tout puissants pour mener à bien leur politique. Comme l'a également montré récemment la thèse d'Antoine Perrier⁵, ces souverains conservent leur part d'influence, leur autonomie financière, cultivent leurs réseaux transnationaux et mènent leurs propres agendas politiques.

Le style de l'ouvrage de M'hamed Oualdi est agréable, accessible et un lecteur, même non familier de l'histoire de la région, peut en retenir des idées importantes. D'un point de vue épistémologique, il développe l'idée intéressante de mêler des échelles individuelle et familiale, et au contraire globale et trans-impériales pour dépasser l'échelle nationale. D'un point de vue scientifique, il s'agit d'abord et avant tout d'un manifeste, qui plaide pour le développement d'une certaine façon d'aborder l'histoire du Maghreb. Sans doute pour aller plus loin et creuser plus efficacement le sillon scientifique qu'il ambitionne, l'auteur aurait-il gagné à proposer davantage de pistes archivistiques précises et accessibles aux étudiantes et aux étudiants, ou davantage de sujets concrets de recherches, susceptibles d'être réalisés par les jeunes chercheuses et chercheurs adhérant à cette école. Sans cela le message développé court le risque de perdre en efficacité, et de ne pas dépasser, auprès des lectrices et lecteurs, l'adhésion passive à une grille de lecture, ou le stade d'une déclaration d'intention. Qu'à cela ne tienne, cette lecture est en soit utile et stimulante pour toutes celles et ceux souhaitant lire ou contribuer à ouvrir une nouvelle historiographie sur la Tunisie et le Maghreb, mais aussi sur l'Empire ottoman, sur les colonisations européennes, ou encore sur l'histoire de la Méditerranée contemporaine.

Nessim Znaïen
Université de Marburg (Allemagne)

Bibliographie

- BESSIS Juliette (2000), *La Méditerranée fasciste : la Tunisie mussolinienne et la Tunisie*, Paris, Karthala.
- BLEVIS Laure (2004), *Sociologie d'un droit colonial : citoyenneté et nationalité en Algérie (1865-1947) : une exception républicaine ?*, Thèse de doctorat d'histoire de l'université d'Aix-Marseille.
- BLILI TEMIME Leïla (1999), *Histoire de familles. Mariages, répudiations et vie quotidienne à Tunis, 1875-1930*, Tunis, Script.
- BOUBAKER Sadok (dir.) (2010), *Le personnel de l'État dans la Tunisie moderne et contemporaine*, Sfax, Amal Éditions.

³ Blévis Laure (2004), *Sociologie d'un droit colonial : citoyenneté et nationalité en Algérie (1865-1947) : une exception républicaine ?*, thèse de doctorat d'histoire de l'université d'Aix-Marseille. Lewis Mary (2014), *Divided Rule. Sovereignty and Empire in French Tunisia, 1881-1938*, Berkeley, University of California Press. Guignard Didier (2023), *1871. L'Algérie sous séquestre. Une coupe dans le corps social (XIXe-XXe siècle)*, Paris, CNRS Éditions.

⁴ Blili Temime Leïla (1999), *Histoire de familles. Mariages, répudiations et vie quotidienne à Tunis, 1875-1930*, Tunis, Script. Boubaker Sadok (dir.) (2010), *Le personnel de l'État dans la Tunisie moderne et contemporaine*, Sfax, Amal Éditions.

⁵ Perrier Antoine (2023), *Monarchie du Maghreb. L'État au Maroc et en Tunisie sous protectorat (1881-1956)*, Paris, Éditions de l'EHESS.

- CLANCY-SMITH Julia (2012), *Mediterraneans. North Africa and Europe in an Age of Migration. 1800-1900*, Berkeley, University of California Press.
- GUIGNARD Didier (2023), *1871. L'Algérie sous séquestre. Une coupe dans le corps social (XIXe-XXe siècle)*, Paris, CNRS Éditions.
- LEWIS Mary (2014), *Divided Rule. Sovereignty and Empire in French Tunisia, 1881-1938*, Berkeley, University of California Press.
- MONTALBANO Gabriele (2023), *Les Italiens de Tunisie. La construction d'une communauté entre migrations, colonisations et colonialismes (1896-1918)*, Rome, Ecole française de Rome.
- MOREAU Odile & SCHAAR Stuart (2016), *Subversive and Mavericks in the Muslim Mediterranean*, Austin, Texas University Press.
- VERMEREN Hugo (2017), *Les Italiens à Bone (1865-1940). Migrations méditerranéennes et colonisation de peuplement en Algérie*, Rome, École française de Rome.